

L'incubateur de l'ESC fait éclore les entreprises

Créé en 2006 au sein de l'école de commerce, l'incubateur Produit en Bretagne fait émerger des projets innovants.

Après deux ans d'existence, l'incubateur Produit en Bretagne voit ses premières entreprises prendre leur envol.

Nous pouvons accueillir jusqu'à sept porteurs sur des périodes d'incubation qui vont de six à 24 mois maximum. Aujourd'hui, trois entreprises vont nous quitter parce que leur projet est désormais abouti et ne nécessite plus notre accompagnement. La décision d'arrêter l'incubation est prise en concertation avec nos partenaires et le créateur que nous avons hébergé.

Pour certains, l'étape suivante est l'entrée en pépinière. D'autres vont directement s'installer et laisser ainsi la place à de nouveaux projets. En deux ans, nous avons rencontré une centaine de porteurs. Mais nous ne pouvons pas accueillir tout le monde. Nous faisons clairement le choix de la qualité, plutôt que celui de la quantité.

Quel est le principe de l'incubateur ?

C'est une sorte d'accélérateur de projet. Notre objectif est de tester une idée pour voir si elle peut être viable. Nous apportons un soutien technique, logistique, humain... il y a un véritable coaching des porteurs qui permet de rompre la solitude et d'aller plus vite que sans accompagnement. Concrètement, nous mettons à leur disposition des locaux gratuits au sein de l'École supérieure de commerce. Chacun bénéficie de l'aide d'un ou plusieurs accompagnants qui sont des chefs d'entreprises de Produit en Bretagne. Selon les besoins, ils les aident à diriger leur entreprise, leur ouvrent des réseaux (NDLR. Produit en Bretagne compte 200 entreprises), leur donne accès à des informations

stratégiques par rapport à la réalisation de leur chiffre d'affaires... Et puis le fait d'être installé au cœur de l'ESC permet également de bénéficier de l'aide précieuse d'étudiants qui ont ainsi la possibilité de travailler sur des cas concrets dans le cadre d'un troisième cycle baptisé «entreprendre, créer, reprendre».

Quels sont vos critères de sélection ?

Tous ceux qui ont un projet innovant, à faible contenu technologique, peuvent déposer un dossier. Nous ne nous intéressons pas seulement aux créations. Les entrepreneurs d'entreprises peuvent aussi être accueillis, à condition que la reprise soit accompagnée d'une idée innovante. N'importe qui peut venir. Il n'y a pas de niveau requis. La priorité est que l'idée ou le concept soit novateurs. Ensuite, c'est le comité de l'incubateur qui se réunit tous les deux mois qui décide. Il est composé de représentants de Produit en Bretagne, de l'ESC, de la CCI de Brest et de la chambre régionale de commerce et d'industrie.

Propos recueillis par
Christel MARTEEL.



David Mériaux, animateur-responsable de l'incubateur Produit en Bretagne et responsable du 3^e cycle «Entreprendre, créer, reprendre».



Numéri + archive des données numériques

Ancien cadre du groupe Canal + Technologies, Jean-Michel Sénéchal dirigeait des filiales à l'étranger... Jusqu'à ce que son poste soit supprimé et que l'envie de créer sa propre entreprise ne le démange. «**J'ai repris une année d'études à l'école supérieure de commerce de Paris**», raconte-t-il. Dans le même temps, Jean-Michel Sénéchal a développé un système d'archivage numérique avec accès sécurisé. Vaste programme ! En fait, cette idée est née d'une expérience vécue par le créateur. «**J'étais à Singapour lorsque mon inspecteur des impôts m'a réclamé un document que je devais bien sûr lui fournir de toute urgence. Je ne l'avais évidemment pas sur moi. La seule solution était que je rentre à Paris, se souvient-il. Si un système d'archivage numérique avait existé, le problème aurait été rapidement réglé.**»

Concrètement, Numéri + permet, à partir de deux serveurs basés à Brest et à Nantes, d'archiver tout type de document, sous forme numérique. Ainsi, ils deviennent accessibles, de n'importe où dans le monde. «**Nous nous adressons à toutes**



Jean-Michel Sénéchal vient de créer Numéri +, une société d'archivage numérique.

les professions qui produisent des données numériques, notamment les notaires, les professions libérales, PME PMI...» explique Jean-Michel Sénéchal.

Depuis le mois d'octobre que Numéri + commercialise de l'espace mémoire et l'utilisation de ses serveurs, la société a convaincu une cinquantaine de clients. Maintenant qu'elle est bien lancée, la jeune société va prochainement quitter l'incubateur. «**Il y a un moment où il faut savoir partir**», reconnaît-il.

Proxima fait réduire la facture énergétique

Lorsqu'il a acheté sa maison début 2000, Franck Lemiègre était ingénieur électronicien chez Thalès, et heureux de l'être. Mais lorsque des travaux, notamment sur l'installation électrique se sont imposés, une voie inattendue s'est ouverte à lui. «**J'ai voulu comprendre ce qu'il fallait faire pour éviter les déperditions d'énergie. Je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas vraiment d'interlocuteurs sur ce sujet**», se souvient-il.

Alors il a décidé que désormais, cet interlocuteur, ça serait lui. Son idée : créer un bureau d'étude thermique. Concrètement, il s'agit de réaliser des audits énergétiques pour les entreprises et les particuliers, d'établir un diagnostic et une estimation des consommations énergétiques et de réaliser des avant-projets sommaires avec les architectes. Par ailleurs, Franck Lemiègre organise des formations et sensibilisations à l'économie d'énergie.

Après un diplôme préparatoire aux études comptables et financières, il a pris un congé individuel de formation (CIF), en octobre 2006, pour suivre le master «entreprendre, créer, reprendre» à l'ESC. «**On m'avait promis quelque chose de taillé sur mesure. Je suis arrivé avec une idée et je suis sorti avec un projet.**»



Franck Lemiègre, est entré dans l'incubateur en janvier 2007. Lui et son entreprise, Proxima, le quitteront prochainement.

Puis, il a mûri son projet au sein de l'incubateur, en même temps qu'il étudiait en master. «**Ca a été un vrai accélérateur. J'ai gagné environ 6 mois**», souligne-t-il. Dans le même temps, il a remporté le concours de création d'entreprise du groupe Thalès, qui lui a rapporté 15 000 €. Maintenant que son idée a pris vie, son aventure avec l'incubateur devrait se terminer prochainement.

Sports et haut niveau sur Internet

Dans une autre vie, Arnaud Derrendinger était sportif de haut niveau. La voile est son domaine d'excellence. Après une brillante carrière à l'école nationale de voile de Quiberon où il a navigué sur multicoques, il a travaillé à la Société des régates de Brest au Moulin-Blanc. «**Cela m'a donné envie de créer mon propre projet**», raconte-t-il.

Mais avant de se lancer, il a repris ses études pour devenir entraîneur de voile. Une activité qu'il exerce depuis trois ans en libéral. «**En ce moment j'entraîne une Irlandaise qui prépare les JO de Pékin. C'est surtout du coaching de sportif**», explique-t-il. Il forme également les sportifs du comité départemental de voile.

Dans le même temps, son envie de création s'affirme. «**L'an dernier, je me suis dit que pour monter ma société, il me fallait un bagage plus solide que mes connaissances du monde associatif. J'ai donc commencé la formation «entreprendre, créer, reprendre» de l'ESC.**»

C'est également au sein de l'école supérieure de commerce, mais dans l'incubateur cette fois, qu'il a fait émerger son projet. Plutôt secret sur le sujet, il concède



Arnaud Derrendinger est entré à l'incubateur pour créer un site Internet dédié aux sports.

néanmoins qu'il s'agit de créer un site Internet axé sur la vente de services et de produits sportifs, pour les amateurs et les professionnels. Tous les sports reconnus par le ministère de la Jeunesse et des Sports y figureront. «**Je suis entré dans l'incubateur en janvier dernier. Mon projet est en phase de création. Ce sont des conditions idéales pour démarrer.**»

Carnet

Naissances

Clinique Pasteur, 32, rue Auguste-Kervern, tél. 02 98 31 32 33. – Manon Slater, Ninon Pouliquen, Audrey Floch, Sara Lesven, Léna Ferrec, Ewen Jeudy, Tobias Levasseur, Batiste Eozénu.

Polyclinique de Keraudren, rue Ernestine-de Trémaudan, tél. 02 98 34 29 29. – Lili-Jade Querrec,

Clara Château, Léna Baron, Gabriel Gest.

Hôpital Morvan, 2, avenue Foch, tél. 02 98 22 34 43. – Manon Morand, Nino Raoul, Christ-O'Neil Koffi, John Le Hen, Imanol Ivorra Blasco, Marion Dujarrier, Kenzo Trécher, Curtys Piccolo, Yannis Georgandas, Téou Perrin, Kéwenn Bis-Hemidy, Chylean Le Berre, Loanne Ferreira-Barbin, Maëna

Bodren, Ethan Cardinal, Ilan Fournier.

Publications de mariage

David Moussard, commercial, et Lucile Chalet, marin d'État, 1, rue d'Ouessant.

Vie en ville

Les mouvements du port

Entrés : le 25, *Nordnorge* paquebot en escale, *Chambon Sirocco* de Boulogne avec en remorque le *PGA 4* pour la Base navale, *Ice Flowers* pour des congéles, *Evi Knutsen* pour réparation (mouillage au poste 25 en grande rade, puis entrée en forme n° 3 le 26), *Haldoz*, de Rotterdam (huile de Palme). Le 26, *Jan Fabian* de Montoir avec des conteneurs, *Arklow Spirit* avec des tourteaux de colza. Le 27, *Cemluna*

avec du ciment.

Attendus : le 28, *Cap Esmeralda* avec des hydrocarbures, *Snowdon* avec du gaz, les patrouilleurs *Rais Charkaoui*, *Rais Mounastiri* (groupe école de la Marine Marocaine) pour la Base navale.

Départs : le 25, *Chambon Sirocco*, *Nordnorge*. Le 26, *Bar Protector* pour Camaret, *FS Pauline*, *LNG Bayelsa*.

L'Office des retraités de Brest

Permanence vendredi 2 mai, 12-14, rue Fautras. Pas de permanence.

Victimes de l'amiante
Lundi 5 mai, 14 h, tribunal, cours d'Ajot. Organisateur: Addeva Finistère. Rassemblement de soutien à 5 personnes qui passent en jugement contre les sociétés EGMO, Ispat Unimetal, GDF et des délégués pour 2 personnes contre ETDE et AFO. Contact: 02 98 46 91 51.

Validation des acquis de l'expérience
Mardi 6 mai, 9 h 30, cité scolaire Kérichen, Greta bâtiment E, salle 501. La VAE est accessible à toute personne ayant 3

Associations

Office des Retraités de Brest

Activités aquatiques. Samedi 3 mai, piscine de Recouvrance. Cours assurés. Les inscriptions pour la rentrée prochaine ne seront prises qu'à la porte-ouverte du 4 septembre. Contact: 02 98 80 30 03, office-retraites.brest@wanadoo.fr, www.orb.infini.fr

Loisirs et sports

Le joli mai de Kérinou
Samedi 17 mai, 14 h à 18 h, maison de quartier de Kérinou, ferme Jestin, rue Commandant Somme-Py. La maison de quartier de Kérinou vous invite à un agréable moment de fête autour d'un thème choisi : «Le tour du monde». De nombreux

Les lundis de la santé ont bien lieu ce soir

Le cancer du col de l'utérus en 2008, quelle prévention, quel dépistage ? C'est le thème qu'abordera ce lundi du moi d'avril. La conférence se déroulera bien aujourd'hui et non vendredi 28 comme indiqué par erreur sur certaines affiches. Le professeur Collet, chef de service du service de gynécologie-obstétrique du CHU Morvan de Brest, animera cette conférence autour de la prévention

et du dépistage du cancer du col de l'utérus.

La conférence sera suivie de 30 minutes de débat avec le public. Elle sera traduite en langue des signes. Pour tout renseignement, contacter le service de santé publique au 02 98 00 84 80. Amphis 500 600, faculté de Droit, 12, rue de Kergoat de 18 h 30 à 20 h. Entrée libre.

Spectacles

Spectacle de rue
Cavale. Par la compagnie «No tunes» en résidence au fourneau. Ce spectacle est présenté à Pen-ar-Créach en clôture des «rendez-vous du printemps 2008». Mardi 29 avril, 21 h 33, MPT Pen ar créach, 17, rue du Professeur Chrétien. Gratuit. Contact: 02 98 02 29 75, penarcreach@yahoo.fr, www.penar-

creach.org

Folk-rock intimiste

David Horia en concert. Samedi 3 mai, 21 h 30, à l'Athome Café, 8, rue Hegel la Cavale-Blanche. Gratuit. Contact: 0 2 5 6 2 9 7 8 2 2, http://www.myspace.com/davidhoria

Voir, visiter

Lundis de la santé : le cancer du col de l'utérus
Conférence. Ce lundi traitera des nouveautés actuelles et à venir sur le cancer du col de l'utérus. Animé par le professeur Collet, chef du service gynécologie du CHU Morvan. La conférence, traduite en langue des signes, sera suivie de 30

Acheter, chiner

Marchés non-sédentaires
Le marché de Saint-Martin est annulé. Le marché de Bellevue est maintenu. Les halles Saint-Martin seront ouvertes de 8 h à 13 h, et les halles Saint-Louis, de 7 h à 13 h. Jeudi 1^{er}, jeudi 8 mai.

Infolocale

Vie quotidienne

Bistrot mémoire
Lundi 28 avril, 15 h à 18 h, café «Côté mer», port de plaisance. Mme Sparfell, assistante sociale à l'hôpital des armées, interviendra sur le thème des aides financières possibles dans le cadre de la maladie d'Alzheimer et le rôle que peut jouer une assistante sociale auprès des familles. Le bistrot Mémoire est un lieu d'échanges, d'information et d'écoute. Gratuit. Contact: 02 98 44 90 27, finistere.alzheimer@free.fr, alzheimert9.typepad.fr

UFC-Que choisir

Permanence mardi 29 avril, 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30, 1, rue Proudhon. La permanence de 14 h à 17 h 30 est ré-

servée, en priorité, aux usagers de la santé et aux questions relatives à la construction.

Université du temps libre de Brest

Horaires mardi 29 avril, 14 h 15 à 16 h 15. Permanence au local, au cours de cette permanence seront prises les inscriptions pour la participation à la croisière Azenor programmée le vendredi 20 juin.

Association nationale des officiers de carrière en retraite

Assemblée générale mardi 29 avril, 9 h, Châteaulin. La synthèse des travaux sera faite à 11 h, en présence des autorités civiles et militaires. Les adhérents souhaitant participer à l'assemblée et au déjeuner

sont priés de renvoyer leur bulletin.

Accueillir l'étranger

Débat public mardi 29 avril, 20 h 30, maison paroissiale, 13, rue Bouet Lambézellec. Organisateur: Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Rencontre autour du thème des migrants. Témoignages de personnes arrivées en France. Intervention d'un représentant de Brest Éducation Sans Frontières (BESF) autour des sans-papiers. Gratuit.

Inspection du travail

Fermeture du jeudi 1^{er} au dimanche 4 mai, 1, rue des Néréides.

Permanence juridique de

L'Office des retraités de Brest

Permanence vendredi 2 mai, 12-14, rue Fautras. Pas de permanence.

Victimes de l'amiante
Lundi 5 mai, 14 h, tribunal, cours d'Ajot. Organisateur: Addeva Finistère. Rassemblement de soutien à 5 personnes qui passent en jugement contre les sociétés EGMO, Ispat Unimetal, GDF et des délégués pour 2 personnes contre ETDE et AFO. Contact: 02 98 46 91 51.

Validation des acquis de l'expérience

Mardi 6 mai, 9 h 30, cité scolaire Kérichen, Greta bâtiment E, salle 501. La VAE est accessible à toute personne ayant 3